

Le Sigeif

Nouveau gestionnaire des bornes de recharge pour véhicules électriques

ValParisis
AGGLO

Sigeif

SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

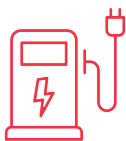


Depuis le **1^{er} mars 2023**, les **83 bornes** de recharge électrique implantées sur le territoire de la communauté d'agglomération **Val Parisis** sont intégrées au réseau du Sigeif, qui en a confié l'exploitation à **Izivia, filiale d'EDF**.

Une grille tarifaire qui évolue



► **La facturation de la recharge** de votre véhicule s'effectue à la minute et non plus au quart d'heure entamé.



► Elle prend mieux en considération les limitations techniques des véhicules avec une tranche de prix supplémentaire sur les bornes à 22 kW. **Cette nouvelle offre tarifaire (11 kW)** s'ajoute à la proposition précédente pour les capacités de charge à 7 et 22 kW.

Des moyens de paiement variés



► **Par carte bancaire** avec un paiement à chaque recharge via un smartphone.



► **Via le Pass actuel Freshmile (sans abonnement)** ou en souscrivant à celui d'**Izivia**.

Tableau comparatif entre les prix de Freshmile et d'Izivia, nouvel opérateur des bornes

À partir du 1^{er} mars 2023, la grille tarifaire affichée sur les bornes du Sigeif est celle appliquée par son opérateur Izivia. Tous les autres opérateurs (Chargemap, bemo, digitalchargingsolution, thenewmotion...), sont libres d'appliquer leur grille tarifaire sans lien avec celle du Sigeif.

Bornes	Puissance maximale absorbée par le véhicule	Durée	Période	À partir du 1 ^{er} mars 2023	
				Freshmile	Izivia ou CB
7 kW	7 kW	2 h	Journée	6,26 €	4,80 €
22 kW	7 kW	2 h	Journée	6,26 €	4,80 €
22 kW	11 kW	50 min	Journée	3,24 €	3 €
22 kW	22 kW	40 min	Journée	3,99 €	2,80 €
22 kW	7, 11 ou 22 kW	12 h	Nuit	29,20 €	10 €

Montants estimés selon la grille tarifaire applicable à ce jour.

Pourquoi ce changement d'opérateur ?

La communauté d'agglomération Val Parisis * a souhaité faire évoluer la gestion de ces bornes pour :

- ▶ **Améliorer le service rendu** aux usagers.
- ▶ **Confier la gestion de ses équipements** à un service public pérenne et fiable.
- ▶ **Intégrer le premier réseau public de bornes de recharge en Île-de-France (hors Paris)**, en forte croissance : 1 000 points de recharge fin 2023 dans plus de 100 collectivités comme Argenteuil, Saint-Gratien, Maisons-Laffitte, Méry-sur-Oise etc.
- ▶ **Dynamiser le déploiement de bornes de recharge** en étendant le maillage du territoire, et en proposant des bornes aux puissances variées dont des charges puissantes en courant continu d'ici début 2024.

Qui est le Sigeif ?

Le Sigeif, Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France, est un acteur public de référence de l'énergie en Île-de-France. Il fédère **191 collectivités (5,9 millions d'habitants)** pour le compte desquelles il assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de la distribution de l'énergie (gaz et électricité).

Acteur majeur de la décarbonation, le Sigeif s'engage dans la production de biogaz (méthanisation) et d'électricité verte (photovoltaïque). Le Sigeif est pionnier de la mobilité durable (bio-GNV et électrique). Son réseau a totalisé 160 000 recharges en 2022.

* La CA Val Parisis regroupe les communes de Beauchamp, Bessancourt, Cormeilles-en-Parisis, Eaubonne, Ermont, Franconville-la-Garenne, Frépillon, Herblay-sur-Seine, La Frette-sur-Seine, Le Plessis-Bouchard, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Saint-Leu-La-Forêt, Sannois, Taverny.